

## Tarifs et moyens de paiement pour la colonie Harmonie



3 possibilités	Modalités de paiement
<input type="checkbox"/> "Inscription précoce" (50 € de réduction)	<p>Si vous remplissez les deux conditions suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Pré-inscription renvoyée accompagnée de <u>l'acompte</u> avant le 1er avril 2019</li> <li>• Dossier d'inscription renvoyé <u>complet</u> et accompagné du <u>solde</u> avant le 31 mai 2019 (cachet de la poste faisant foi) :</li> </ul> <p>Vous bénéficiez d'une réduction de 50 euros que vous pouvez directement déduire de votre chèque de solde. Vous payerez ainsi : <b>200 euros d'acompte + 240 euros de solde</b></p>
<input type="checkbox"/> Séjour payé en 4 fois sans frais	<p>Si vous rencontrez des difficultés à régler le séjour et souhaitez échelonner le paiement, il vous suffit de nous renvoyer la fiche de pré-inscription accompagnée de <b>4 chèques de 110 euros</b>, datées ainsi :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• 1er janvier 2019</li> <li>• 1er février 2019</li> <li>• 1er mars 2019</li> <li>• 1er avril 2019</li> </ul> <p>Il vous suffira alors de renvoyer le dossier d'inscription complété avant le 31 mai pour clôturer votre inscription.</p>
<input type="checkbox"/> Inscription sans la réduction précoce	<p>Dans le cas où vous ne bénéficiez pas de la réduction "inscription précoce" (voir conditions ci-dessus), veuillez s'il vous plait inclure le chèque d'acompte avec votre pré-inscription et le chèque de solde avec votre dossier complet. Vous payerez ainsi : <b>200 euros d'acompte + 290 euros de solde.</b></p>
<p><b>Nota bene</b></p>	<p><b>Attention</b> : pour tout dossier incomplet la veille du séjour, des frais administratifs supplémentaires de 20 euros vous seront attribués.</p> <p>Veillez noter que les pré-inscriptions ne seront acceptés que dans la limite des places disponibles.</p>

Ce dossier d'inscription contient trois feuilles.

1. La feuille blanche qu'il vous faut compléter et renvoyer, avant le 31 mai, signée et accompagnée de :

- ❑ la photocopie du carnet de santé à la page des vaccinations DTP

- ❑ le solde dû

- ❑ une copie de l'assurance de responsabilité civile de votre enfant, disponible en ligne

2. Une feuille rose à garder à la maison ou auprès de vous pendant le séjour, et qui contient des infos sur la colonie

3. Une feuille bleue à garder pour inclure dans la valise quand votre enfant vient à la colonie.